

# Compte-rendu du Conseil Municipal

---

## ▪ Séance du 06 juin 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

### **SYANE – DECOMPTES DEFINITIFS**

Monsieur le Maire présente les décomptes définitifs du SYANE concernant les travaux réalisés Chemin des Trois Partieux, Bois d'en Bas et Route des Cruets.

### **LOGICIEL CIMETIÈRE**

Le conseil municipal décide d'acquérir un logiciel de gestion du cimetière et retient la proposition de la Société GESCIIME, pour un prix de 2 677,20 € TTC ; une commission municipale est constituée pour réaliser les relevés des emplacements.

### **CHANTIERS EN COURS**

Monsieur le Maire fait le point sur l'état d'avancement des chantiers en cours : travaux route de la Glière et route d'Orcier, travaux sur réseau d'eaux pluviales centre du village, projet d'installation de la fibre optique route d'Orcier.

Monsieur le Maire précise que ERDF n'a donné l'autorisation pour les branchements définitifs qu'à partir du 6 juin. Les enrobés pourront donc être réalisés début juillet.

### **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Suite à l'arrêté préfectoral du 13 avril 2016 concernant le projet de périmètre de la future communauté d'agglomération, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet de fusion qui comprend la Communauté de Communes du Bas Chablais, la Communauté de Communes des Collines du Léman et la Commune de Thonon-les-Bains.

### **P.L.U.**

Monsieur le Maire informe le Conseil des légères modifications de zonage évoquées lors de la réunion de la commission de révision du PLU qui a eu lieu ce lundi matin en mairie. Le projet de règlement du P.L.U. a été remis à chacun des membres du conseil municipal. Les observations éventuelles sur ce document seront recueillies lors de la prochaine réunion de conseil.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Remerciements** : Monsieur le Maire remercie les organisateurs et accompagnateurs de la sortie des aînés qui a eu lieu le dimanche 5 mai et qui s'est très bien passée. Il remercie également les membres du conseil pour la distribution des fleurs à l'occasion de la fête des mères.

**Travaux micro-crèche** : les escaliers extérieurs ayant fait l'objet de malfaçons, ils seront refaits. La retenue de garantie ne sera pas versée à l'entreprise qui a réalisé les travaux initiaux.

**Devis** : Monsieur le Maire présente le devis d'Europe Affiche d'un montant de 425.88 € TTC pour la fourniture de balises et poteaux de voirie. La proposition est validée.

**Enfouissement ligne Route d'Orcier** : un accord a été conclu entre ERDF et Mr NEPLAZ pour l'enfouissement de la ligne 20 KV.

**Elections 2017** : Monsieur le Maire indique que les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017, les élections législatives les 11 et 18 juin 2017.